

PRÉAVIS N° 2024/153

AU CONSEIL COMMUNAL

Réunification des deux sites de la Bibliothèque de Nyon (Adultes et Jeunes publics) et de la Ludothèque à la Combe

Demande de crédit d'investissement de CHF 344'683.– TTC pour l'aménagement des nouveaux locaux

Demande d'un crédit de fonctionnement CHF 198'000.– pour la démolition du Pavillon de la Ludothèque et le réaménagement du terrain

Délégués municipaux : **M. Alexandre Démétriadès**
 M. Claude Uldry

1^{re} séance de la commission

Date	Lundi 8 juillet 2024 à 19h30
Lieu	Ferme du Manoir, Salle de conférence N° 1

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Projet envisagé de très longue date, la réunification des deux sites de la Bibliothèque de Nyon et de la Ludothèque a pour but d'offrir à la population nyonnaise non seulement un lieu de culture, d'étude, de formation et de loisirs, mais également un lieu de vie, ouvert et accessible à toute personne, gratuit et convivial, ce que l'on nomme aujourd'hui un « tiers-lieu¹ ».

Le départ de l'école Moser de ses locaux de la Combe offre une opportunité rare à la Ville d'en louer une partie pour y ancrer dès maintenant ce projet. Ces locaux, proches du centre commercial de la Combe et de la gare, bénéficient d'une situation exceptionnelle pour favoriser la fréquentation du public et leur nouvelle occupation augmentera l'attractivité du centre-ville grâce aux animations proposées toute l'année dans la future bibliothèque-ludothèque.

Enfin, cette solution quasiment « clés en mains » permet non seulement, comme dit plus haut, de concrétiser à très court terme un projet municipal central de ses lignes directrices *Nyon 2030, ville proche et vivante*, mais aussi de le réaliser à des coûts d'investissement et de fonctionnement inférieurs à ceux d'une construction dédiée, telle qu'elle avait été imaginée initialement à Perdtemps, puis dans le périmètre de la gare.

I. Introduction

La réunification des deux sites de la Bibliothèque de Nyon et de la Ludothèque est un enjeu primordial pour inscrire la culture au cœur de la vie des habitantes et habitants.

Avec le projet de médiathèque à Perdtemps, cette intention de réunification s'est précisée et ses enjeux affinés : une bibliothèque est aujourd'hui non seulement un lieu de culture, d'étude, de formation et de loisirs, mais également un lieu d'intégration, d'échange, de sociabilité. Une bibliothèque est en ce sens ce que l'on nomme un tiers-lieu.

En raison du redimensionnement du projet Perdtemps, la perspective d'avenir quant au projet de construction d'une médiathèque à Nyon s'est reportée sur le Pôle Gare et Martinet. Toutefois, les études ont débuté fin 2023 et le plan d'affectation permettant la réalisation de la médiathèque ne sera pas légalisé avant 2026². De plus, en raison des retards et des emprises des chantiers CFF, la construction n'est pas envisageable avant un horizon-temps se situant autour de 2034.

C'est dans ce contexte plutôt morose quant à l'avenir de la médiathèque que la Municipalité a appris que l'École Moser, située à l'avenue Reverdil 4, soit à proximité immédiate de la bibliothèque Jeunes publics, déménagerait dans des nouveaux locaux, situés à Grens, en août prochain, libérant ainsi dès cet été une importante surface idéalement située au centre-ville.

La Municipalité a donc immédiatement décidé d'étudier la possibilité d'utiliser ces locaux pour anticiper la réunification de la Bibliothèque et de la Ludothèque dans un seul bâtiment, envisageant ainsi une installation dans un lieu existant.

Les études et autres négociations menées dans un temps record permettent aujourd'hui à la Municipalité de présenter au Conseil communal un projet solide et cohérent, transformant les contrariétés évoquées plus haut en une magnifique opportunité de réaliser bien plus vite que

¹ Le 1^{er} lieu est la maison, le 2^e lieu est le travail et le 3^{ème} lieu est un autre lieu indispensable dans la vie de la population. A l'origine la notion de « tiers-lieu » a été construite par le sociologue américain Ray Oldenburg, dans un ouvrage paru en 1989, « The Great, Good Place » pour définir des lieux hybrides en ville : « Des lieux qui ne relèvent ni du domicile, ni du travail. Des lieux hybrides qui se situent entre l'espace public et l'espace privé, contribuant ainsi au développement économique et à l'activation des ressources locales ».

² Calendrier optimiste

prévu, et à moindre coût, un projet qui lui tient particulièrement à cœur et qui entre pleinement dans sa politique du lien et du vivre-ensemble.

Le présent projet de réunification de la Bibliothèque et de la Ludothèque à la Combe répond en outre à plusieurs des objectifs listés dans le rapport de politique culturelle 2021 - 2026 adopté par le Conseil communal le 28 juin 2021 : développer les infrastructures culturelles pour confirmer le positionnement de Nyon comme ville culturelle, intéresser les communautés étrangères à la vie culturelle locale et développer des tiers-lieux accessibles à toutes et tous.

2. Enjeux et synergie de la réunification

Dans le contexte d'une hausse de la population nyonnaise et d'une hausse proportionnellement plus rapide et importante de la fréquentation de la Bibliothèque de Nyon³, la réunification des trois entités sur un seul site et dans des locaux plus grands offre une nette amélioration des prestations offertes par l'institution municipale et l'association : mutualisation des ressources et extension des horaires d'ouverture, amélioration de l'accessibilité et de l'inclusivité, développement et diversification de l'offre.

En réunissant l'offre destinée aux familles en un seul endroit, elle aura également comme impact une augmentation de la mixité des publics et de la participation culturelle. De plus, les nouveaux espaces permettront de mettre à disposition des équipes des espaces de travail adéquats et suffisants.

2.1 Mutualisation des ressources et extension des horaires d'ouverture

La réunification de la Bibliothèque sur un seul site permettra notamment de mutualiser les ressources humaines et ainsi d'étendre les horaires d'ouverture des bibliothèques aux publics.

Actuellement, les deux sites de la Bibliothèque sont ouverts aux publics 25h par semaine, soit de 15h à 18h les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 14h à 18h les mercredis (12h à 18h pour la bibliothèque Adultes) et de 10h à 13h les samedis.

Une demande d'augmentation significative des horaires d'ouverture avait été relayée par le Conseil communal en 2016 déjà, mais est impossible à mettre en œuvre sur deux sites sans une nouvelle augmentation importante des ressources humaines.

La réunification permettrait a minima une ouverture au public de 40h par semaine⁴ soit de 11h à 18h tous les jours de la semaine et de 10h à 15h le samedi en présence des bibliothécaires. Une ouverture plus tardive un soir par semaine sera également testée.

Une évolution vers une *Open library* pourrait à terme être envisagée. Il s'agit de permettre la fréquentation de la Bibliothèque en l'absence des bibliothécaires via une inscription et un pass, comme le fait la Bibliothèque de Coire par exemple⁵.

Les horaires de la Ludothèque seront indépendants et adaptés aux ressources de l'association qui la gère.

³ Le prêt de documents entre janvier-février 2023 et janvier-février 2024 a fait un bond de 58 %. Quant aux retours des documents pendant la même période, il est de 63% supérieur.

La fréquentation (personnes entrées) pour 2023 est de 59'406 personnes dont 24'842 pour le site Adultes et 34'564 personnes pour le site Jeunes publics. De janvier à avril 2024, le total de la fréquentation est de 22'191 personnes. La fréquentation des deux sites de la Bibliothèque de Nyon est équivalente à celle des trois Musées de Nyon.

⁴ Ce qui correspond aux recommandations de BiblioSuisse éditées en 2020.

⁵ <https://www.bibliotheca.com/fr/bibliotheque-municipale-de-coire/>

2.2 Accessibilité, inclusivité et qualité d'accueil

Actuellement, la bibliothèque Adultes ne peut pas offrir un lieu entièrement accessible à toutes et tous : des escaliers sont à ce jour les seuls accès aux étages de la Maison Richard ce qui ne permet pas à certaines personnes en situation de handicap, aux parents avec un enfant dans une poussette ou aux personnages âgées à la mobilité réduite de s'y rendre. Au contraire, tous les locaux de la Combe sont accessibles aux personnes avec des besoins spécifiques : il existe un accès par un ascenseur depuis le parking et un accès par un ascenseur dans la cour et par l'avenue Reverdil.

Aujourd'hui, la répartition de l'offre aux familles sur trois sites – la Maison Richard, la Combe et le Pavillon de la Ludothèque à Perdttemps – disperse les publics, diminue leur mixité et complique la participation culturelle. Avec une réunification à la Combe, les publics mixtes (parents avec enfants par exemple) auront accès à toute l'offre qui les concerne au même endroit.

La réunification des sites de la Bibliothèque avec la Ludothèque facilite l'accès à une offre plus complète, permet de mélanger les publics et d'attirer notamment le public allophone.

En outre, l'affluence actuellement très forte à la bibliothèque Jeunes publics péjore la qualité de l'expérience des publics, alors que la bibliothèque Adultes ne connaît pas ces pics de fréquentation du mercredi et du samedi notamment. Lors de la réunification de la Bibliothèque, l'affluence sera répartie sur tous les espaces (Jeunes publics et Adultes) et des à horaires plus étendus.

2.3 Développement et diversification de l'offre

La réunification de la Bibliothèque de Nyon et de la Ludothèque dans des locaux plus grands à La Combe améliorera les prestations offertes à la population en termes de services (davantage d'animations et d'actions de médiation culturelle, nouvelles activités possibles tel qu'un maker space, etc.), de collections (offre numérique étendue, artothèque ou instruments de musique, etc.) et d'espaces dédiés (espace convivial avec café, espace pour les ateliers créatifs, etc.).

2.3.1 Tiers-lieu

Cette réunification permettra de développer le projet de tiers-lieu. Elle permettra concrètement dans un premier temps à la bibliothèque Jeunes publics de proposer un « espace café » (inexistant actuellement) comme il en existe un à la bibliothèque Adultes. Cet « espace café » pourra s'étendre en extérieur, avec l'installation de tables et de chaises sur la terrasse qui se trouve au niveau des nouveaux locaux envisagés. Cet espace est un lieu convivial type café, sans toutefois d'obligation de consommer.

D'autre part, l'augmentation des mètres carrés à disposition permettra de dédier des espaces définis à l'animation, au travail en groupe ou à des ateliers.

Ces locaux pourront également être mis à disposition des acteur-ric-e-s et des associations de la région. C'est le projet *Emprunte ta bibliothèque* que les bibliothécaires et le Service de la culture travailleront à mettre en place. Il se construira dans la continuité des mises à disposition actuelles, comme celle qui a été faite à un groupe de femmes ukrainienne qui suivent des cours de culture générale dans leur langue, donnés par l'une d'entre elles dans les locaux de la bibliothèque Adultes.

Des espaces dédiés et modulables permettront d'accueillir des groupes moins limités en nombre, sans devoir pousser des étagères et du mobilier afin de dégager de l'espace et en ayant à disposition, dans un lieu de stockage, suffisamment d'assises escamotables. Ces mises à dispositions externes construisent une bibliothèque-ludothèque tiers-lieu en ce sens qu'elle renforce l'appropriation de l'institution par la population.

2.3.2 Médiation culturelle

Les mètres carrés supplémentaires de la réunification dans un lieu plus grand permettront de développer l'activité de médiation culturelle qui ne dispose aujourd'hui d'aucun espace dédié.

La Bibliothèque de Nyon joue un rôle clé en matière de médiation culturelle. Ces dernières années, elle a organisé divers ateliers pour promouvoir la diversité culturelle et le dialogue interculturel. Par exemple, l'atelier *de littérature afropéenne* a invité les participant-e-s à découvrir de thèmes sensibles tels que le racisme, la discrimination et l'exclusion, favorisant ainsi l'ouverture d'esprit et la tolérance. Un autre atelier, *1,2,3 Album*, a permis de partager des lectures avec des participant-e-s d'un EMS et de classes. La Bibliothèque propose également des ateliers en lien avec la nature et la durabilité tels que des balades et cueillettes de plantes sauvages comestibles et médicinales destinées aux adultes et aux adolescent-e-s.

En outre, elle propose toute une série de rendez-vous réguliers : dix rendez-vous *Tout Petit Tu Lis* (pour les 0-4 ans) ont réuni 179 personnes en 2023, Le Cercle de lecture s'est réuni 10 fois, pour un partage de coups de cœur littéraires, onze sessions de jeux vidéo *A vos manettes !* ont rassemblé les enfants joueur-euse-s et, dès l'automne 2023, les adultes aussi. Vingt-deux ateliers numériques ont eu un grand succès auprès d'un public senior : il s'agit d'assistance pour maîtriser les livres électroniques, liseuses, smartphones, tablettes, ordinateurs, presse en ligne, musique et films en streaming. En outre, la bibliothèque Jeunes publics a accueilli 23 classes de l'enseignement spécialisé sur rendez-vous tandis que la bibliothèque Adultes a accueilli durant neuf matinées des personnes ukrainiennes pour des moments de pratique du français oral.

Un événement comme la *Journée Spécial Mômes* organisée par la Bibliothèque a besoin d'un lieu pour les spectacles et de lieux en lumière du jour pour des ateliers notamment. Il s'agit d'une journée dédiée aux très jeunes enfants, aux enfants et aux adolescent-e-s, avec des spectacles et des activités : ateliers bricolages, coin ludothèque, jeux d'extérieur, espace bibliothèque, brunch en matinée et garderie en fin de journée.

En 2022, la *Journée Spécial Mômes* s'est donc faite hors les murs par manque d'espaces adaptés et suffisamment grands. Elle a eu lieu en collaboration avec la Ludothèque et l'Usine à Gaz dans les espaces de l'Usine à Gaz.

En 2024, elle aura lieu à la Salle communale et à la Salle des Marchandise pour bénéficier de davantage de locaux avec de la lumière naturelle. En 2026, elle pourrait se dérouler dans les locaux de la Bibliothèque – Ludothèque, si le projet de réunification se réalise à la Combe grâce à des espaces adéquats et suffisamment grands tout en renouvelant la collaboration avec L'Usine à Gaz pour les spectacles.

2.3.3 Nouvelles activités

La Bibliothèque inaugure régulièrement de nouvelles activités. En mars 2024, elle a notamment ouvert une grainothèque⁶.

L'espace supplémentaire à La Combe permettra également l'introduction d'activités qui demandent davantage d'espace telles qu'un maker space - FabLab, où les usager-ère-s peuvent accéder à des outils de fabrication numérique tels que des imprimantes 3D, des découpeuses laser et des stations de soudure ou un prêt de partitions et d'instruments de musique, facilitant ainsi l'accès à la pratique musicale.

⁶ Une grainothèque est un système d'échange où chacun-e peut déposer et prendre librement et gratuitement des graines issues de cultures sans engrais chimique.

2.4 Conditions de travail du personnel

Actuellement, la bibliothèque Jeunes publics ne peut pas offrir des espaces adéquats pour les bureaux de son équipe. Deux personnes travaillent dans l'espace cuisine, également utilisée comme cafétéria par l'ensemble du personnel. La responsable du secteur, quant à elle, travaille dans un ancien réduit sans lumière naturelle directe, servant également de lieu de stockage. Il n'y a pas de nouvelle place de travail pour les deux nouvelles collaboratrices engagées en 2024 et il n'y a pas de salle de réunion.

La réunification à la Combe permettrait de réorganiser les espaces bureaux et de mutualiser l'espace de réunion et la cafétéria.

3. Surfaces, programme et travaux

3.1 Les locaux à louer

Les locaux que la Municipalité envisage de louer à la Combe sont adaptés au projet de réunification des deux sites de la Bibliothèque de Nyon et de la Ludothèque, car ce sont des espaces à l'architecture semblable à celle des locaux actuels de la bibliothèque Jeunes publics. Ils nécessiteront des travaux similaires à ceux réalisés en 2006 pour transformer les salles de classes en une bibliothèque.

Un élément très intéressant à relever est le lien direct et de plain-pied du rez-de-chaussée où se trouvera la Bibliothèque de Nyon avec la grande terrasse extérieure. Ce lien est idéal pour offrir un espace café et un espace animation ouvert sur l'extérieur et attractif également pour les passant-e-s. En effet, la terrasse s'animera lors d'événements organisés par la Bibliothèque et la Ludothèque et par les jeux extérieurs mis à disposition par cette dernière.

La bibliothèque Adultes actuelle dans la Maison Richard occupe 351.4 m² au total, la bibliothèque Jeunes publics actuelle 280 m² au total (documents en libre accès et bureaux, sanitaires, technique). La Ludothèque actuelle occupe les 168m² du Pavillon à Perdttemps. Les deux sites de la Bibliothèque et la Ludothèque occupent ainsi 799.4 m² à ce jour. Les locaux que la Municipalité prévoit de louer à la Combe couvrent 1292 m² répartis comme suit :

- 280 m² de la bibliothèque Jeunes publics actuelle en rez inférieur,
- 845 m² en rez-de-chaussée avec accès sur la terrasse extérieur,
- 70 m² de bureaux en rez supérieur,
- 98 m² supplémentaires borgne en rez inférieur pour faciliter la circulation entre les étages par un escalier interne.

3.2 Affectation prévue - programme

3.2.1 Rez inférieur – actuelle bibliothèque Jeunes publics – 280m²

Le rez inférieur, actuellement occupé par la bibliothèque Jeunes publics, sera investi par la Ludothèque. Cela permet de conserver plus simplement son autonomie de fonctionnement avec une entrée directe par l'extérieur. Son espace se divisera comme aujourd'hui en un espace de découvertes et de jeux sur place sur 50m² et un espace pour la collection en prêt en libre accès sur 164m². L'espace d'accueil se trouvera logiquement en face du hall d'entrée et du vestiaire (52m²). A l'arrière, un espace de réparation est prévu de même qu'un espace de stockage pour les jeux géants et les jeux saisonniers, ainsi que des locaux de services (98m²). L'actuelle cafétéria qui sert également de bureau à l'équipe actuelle de la bibliothèque Jeunes publics

retrouvera son affectation de cafétéria uniquement, pour tout le personnel de la Bibliothèque et de la Ludothèque : une bonne occasion de renforcer les liens entre les équipes !

3.2.2 Liaison entre le rez inférieur et le rez-de-chaussée

Un passage entre le rez inférieur investi par la Ludothèque et le rez-de-chaussée où déménageront les deux sites de la Bibliothèque sera percé dans le mur d'un des bureaux actuels afin d'accéder à l'escalier qui permet la circulation entre les étages. Ce passage sera public, pensé suffisamment large et attractif pour favoriser la fréquentation de tous les lieux publics de la Ludothèque et de la Bibliothèque.

3.2.3 Rez-de-chaussée – 845m²

Le rez-de-chaussée accueillera les deux sites de la Bibliothèque. Une fois l'entrée principale franchie, les usager-ère-s seront accueilli-e-s par un-e bibliothécaire mobile et un simple « desk – table haute » dans un espace à l'esprit « place du marché » où se trouveront des présentoirs pour les nouveautés et les coups de cœur (72 m²). Cet espace d'accueil se trouvera au centre de l'étage. Les documents en libre accès, qui occupent une grande partie de l'espace (450 m²), se trouveront aussi bien dans l'aile droite que dans l'aile gauche et ces espaces seront conçus en mélangeant adultes et jeunes publics, tout en laissant un espace un peu à l'écart pour les adolescent-e-s. Les documents seront classés par zone et non par âge : zone fiction (Jeunes publics et adultes), zone non-fiction (Jeunes publics et adultes). L'espace adolescent-e-s réunira l'espace gaming⁷ et les BD, mangas et revues pour cet âge. Une zone de 43 m² pour la lecture, le travail et l'étude silencieux sera aménagée le long des fenêtres. Un espace café de 77 m² avec des revues et un accès informatique en libre service et un espace allaitement et sieste un peu à l'écart sera proposé pour tous les publics de la Bibliothèque et de la Ludothèque.

Des zones qui n'existent pas sur les sites actuels de la Bibliothèque de Nyon seront créées :

- 55 m² pour une salle d'ateliers pour certains projets de médiation culturelle et de nouvelles activités qui seront implantées à terme comme un FabLab avec une imprimante 3D ;
- 75 m² pour un espace pour les activités d'animation et le travail collectif où le bruit ne pose pas de problème avec un mobilier modulable qui sera mutualisé avec la Ludothèque, pour certaines soirées jeux, des conférences ou l'accueil d'autres associations nyonnaises.

Les locaux techniques et de services sans fenêtres sont conservés des deux côtés de l'entrée principale.

3.2.4 Espace extérieur

Une très grande terrasse est accessible de plain-pied au rez-de-chaussée. La cafétéria pourra s'y étendre en été aussi bien que les animations organisées par la Bibliothèque, la Ludothèque ou d'autres associations. Cet espace sera facilement visible et accueillant pour faire le lien avec les personnes qui fréquentent le centre commercial ou sont simplement de passage.

3.2.5 Rez supérieur – 70m²

Un local de 70m² accueillera les bureaux. Certains postes seront fixes et d'autres partagés par les collaborateur-ric-e-s de la Bibliothèque et de la Ludothèque qui disposeront aussi des bureaux d'accueil dans les espaces de prêt en libre-service.

⁷ L'actuel site Adultes a déjà renforcé son offre de jeux vidéo en développant une sélection à emprunter de plus de 60 jeux, récents et attractifs. Un espace gaming avec une télévision, une console et une centaine de jeux dématérialisés sont à disposition du public. En effet, la Bibliothèque de Nyon est pionnière dans le domaine depuis 2015.

3.2.6 Descriptif des travaux

Le projet proposé consiste à décroisonner l'ensemble de l'espace au rez-de-chaussée tout en conservant l'épaisseur technique (sanitaires, ascenseurs et cages d'escaliers). Le sol sera unifié au moyen d'un linoléum d'une couleur unie, les murs seront rafraichis au moyen de couleurs claires. Le faux-plafond en lames métalliques sera évacué. L'ensemble du système de chauffage sera conservé.

Le rez-de-chaussée abritera sur toute sa surface la Bibliothèque, les espaces d'animation, cafétéria ainsi que de médiation. Le niveau supérieur sera dédié aux bureaux administratifs tandis que le niveau inférieur sera pour la Ludothèque et ses espaces techniques attenants (stockage, etc). Les différentes parties du niveau rez seront séparées par des cloisons vitrées afin de conserver une connexion visuelle sur l'ensemble de l'étage.

La plupart des meubles de la Bibliothèque sont réutilisés et des améliorations à certains meubles seront proposées afin d'obtenir une cohérence sur l'espace global. L'éclairage au niveau du plafond sera entièrement repris afin de pourvoir aux besoins en luminosité. Un espace central accueillera la cafétéria ainsi que l'espace d'animation, ce qui permettra son accès en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque.

4. Avenir des locaux actuels de la bibliothèque Adultes et de la Ludothèque

4.1 Maison Richard

Construite à la fin du XVII^e siècle, classée Monument historique en 1941, la Maison Richard obtient la note 2 au recensement architectural du canton de Vaud. Placée sous la protection du Canton, toute intervention est étudiée et suivie en étroite collaboration avec le service cantonal des Monuments et sites.

Le déménagement de la bibliothèque Adultes offre à la Municipalité l'opportunité de repenser l'affectation de la bâtisse historique, en relation avec le projet du futur Parc Perdttemps. Plusieurs pistes de réflexion sont actuellement étudiées y compris la mise en location à un-e acteur-riche privé-e. La Municipalité ne souhaite pas investir dans la rénovation complète du bâtiment, qui nécessiterait des moyens importants, mais engagera des travaux d'entretien courant après le départ de la bibliothèque Adultes.

A terme, la perception d'un loyer pour la Maison Richard permettra de compenser en partie le loyer des nouveaux locaux de la Bibliothèque réunifiée à la Combe.

Le Conseil communal sera tenu régulièrement informé de l'évolution du dossier.

4.2 Pavillon de la Ludothèque à Perdttemps

Suite au départ de la Ludothèque, la Municipalité a décidé de démolir le pavillon en bois ECA N° 2234, situé sur la parcelle N° 303, anticipant ainsi la réalisation du projet du futur parc Perdttemps. Quoique régulièrement entretenu, ce pavillon, à l'origine provisoire, s'avère aujourd'hui énergivore et peu convivial et ne répond plus aux besoins actuels.

Une fois libéré de sa construction, le terrain fera l'objet d'un réaménagement simple, le temps de l'élaboration et la réalisation d'un projet paysager global dans le cadre du projet du futur Parc Perdttemps. La suppression de ce pavillon en bois, permettra aussi de retrouver l'environnement originel de la Salle communale et son rayonnement complet sur la place Perdttemps.

Cette démolition intervenant dans un milieu urbain, des mesures garantissant la sécurité des usager-ère-s circulant à proximité du site seront prévues, ainsi que des mesures de protection du patrimoine arboré.

5. Calendrier intentionnel

– Dépôt du préavis au Conseil communal :	24 juin 2024
– Octroi espéré du crédit de fonctionnement	9 septembre 2024
– Réalisation des travaux	mi-septembre 2024 à avril 2025
– Déménagement	mai 2025
– Exploitation – ouverture au public	juin 2025
– Démolition du Pavillon de la Ludothèque à Perdtemps	2026
– Mise à disposition de la Maison Richard pour travaux ou location en l'état	été 2025

6. Incidences financières

6.1 Coûts de fonctionnement

6.1.1 Service de la culture (CULT) – Location

Les surfaces concernées par la location à la régie Privera sont les suivantes :

- 845m² au rez-de-chaussée
- 95m² au rez inférieur
- 70m² au rez supérieur⁸.
- la surface de 95m² au rez inférieur est mise à disposition, à bien plaisir et en l'état (uniquement paiement des charges). Cette surface est communicante avec la surface de 845m² précitée.

Loyer au m ² /an :	CHF 280.– hors charges, hors TVA, soit CHF 256'200.–/an
Début du bail :	à convenir
Durée du bail :	20 ans
Renouvellement :	de 5 ans en 5 ans
Délai de résiliation :	12 mois pour l'échéance
Acomptes de charges au m ² /an :	CHF 40.–, soit CHF 36'600.–/an

Les négociations avec le bailleur sont en cours de finalisation à l'heure de la rédaction de ce préavis. Les montants décrits ci-dessus peuvent encore être sujets à de légères variations, par exemple au regard du volume des travaux, estimés à ce jour à CHF 700'000.–.

Les montants finaux pourront être présentés à la commission qui pourra le cas échéant proposer d'amender les décisions correspondantes.

⁸ Les 280m² de la bibliothèque Jeunes publics actuels font partie du projet de réunification, mais n'ont pas d'incidences financières sur le loyer annuel, car ces locaux appartiennent à la Ville de Yvonand. Ils n'apparaissent donc pas dans ce chapitre.

6.1.2 Service sports, manifestations et maintenance (SMM) – Nettoyage

L'augmentation des surfaces actuellement occupées par la Bibliothèque de Nyon et la Ludothèque et entretenue par la Ville de Nyon de plus de 500 m² aura des répercussions sur le montant des frais de conciergerie.

Le besoin en ressources nécessaires pour la totalité des locaux est évalué à 0.81 EPT. Il est actuellement de 0.5 EPT pour les bibliothèques Adultes et Jeunes publics. Cette augmentation de 0.31 EPT sera pourvue avec les ressources actuelles du service.

Les frais annuels d'exploitation comprendront l'achat de machines et de matériel d'entretien adaptés la première année, estimé à CHF 12'000.– et ensuite estimés à CHF 1500.– par an. Les consommables et entretien des machines et matériel, ainsi que la gestion des déchets représentent CHF 6500.– par an.

6.1.3 Démolition du Pavillon de la Ludothèque à Perdtemps

Le coût de la démolition du pavillon avec ses fondations, du réaménagement du terrain et des frais annexes dont un mandat de suivi assuré par un-e arboriste agréé ASSA⁹ est évalué à CHF 198'000.– TTC. Ce montant se base sur des prix unitaires et des quantités de volume à démolir et de surface à réaménager. Il n'est pas exclu, lors de la mise en concurrence du marché de démolition, que les entreprises proposent la récupération du pavillon, construit selon un système modulaire.

6.1.4 Récapitulatif des coûts de fonctionnement

	en CHF / par an	en CHF Coût unique 2026
Loyer	256'200	
Charges locatives	36'600	
Entretien (consommables et entretiens des machines) SMM	8000	
Entretien de la végétation de la terrasse	2000	
Démolition du Pavillon de la Ludothèque ECA N° 2234 et réaménagement du terrain		198'000
Total	302'800	198'000

6.2 Coûts d'investissement

6.2.1 Aménagement des locaux de la Combe

Les travaux de transformation du bâtiment qui permettront l'accueil des deux sites de la Bibliothèque et de la Ludothèque réunies seront pris en charge par la régie immobilière (Régie Privera). Ces derniers sont évalués à ce stade des études à CHF 700'000.–. Le montant exact qui pourrait être répercuté sur le loyer sera calculé sur la base du décompte final des travaux.

6.2.2 Aménagements spécifiques et ameublement

Tout le mobilier en bon état de la Bibliothèque et de la Ludothèque est récupéré. Ce sont principalement des étagères ainsi que quelques tables, chaises et fauteuils.

⁹ Pour la protection du patrimoine arboré de Perdtemps dont l'état sanitaire actuel est fragilisé.

Pour aménager les mètres carrés supplémentaires de la Combe, soit l'espace café et sa terrasse, l'espace animation, l'espace médiation et ateliers, les espaces de travail pour le public, des installations et achats sont prévus par les architectes. Ils permettront par exemple de réaliser sur mesure un bar, un espace pour le jeune public et un espace gaming et des espaces de travail contre les fenêtres, d'acheter des lampes et les étagères manquantes. Selon le devis du bureau emixi, le prix de ces aménagements mobiliers spécifiques est de CHF 190'000.–. Un montant de CHF 25'000.– est prévu pour les aménagements extérieurs de l'espace café et animation (abords immédiats), notamment la végétalisation en bac pour lutter contre l'effet îlot de chaleur de la terrasse.

La Ludothèque réalisera une recherche de fonds auprès de fondations dont la Loterie Romande afin de prendre en charge au mieux les coûts d'équipement et d'aménagements nécessaires à son activité.

6.2.3 Signalétique

Actuellement un panneau très visible depuis les voies de train signale la présence de l'Ecole Moser à la Combe, il devra être remplacé par des panneaux signalant la présence de la Bibliothèque de Nyon et de la Ludothèque.

D'autre part, de multiples accès piétonniers mèneront à l'entrée principale rue Reverdil 4 et à l'entrée secondaire rue du Crève-Cœur 3. Une signalétique permettant de guider efficacement les usager-ère-s qui viennent du parking souterrain, de la place de la Morâche, du chemin du Midi (depuis le lac ou l'école du Centre-Ville) et depuis l'avenue Reverdil 4 doit être posée ou doit remplacer l'existante.

Elle devra en outre être accessible au plus grand nombre, incluant les personnes en situation d'handicap visuel ou cognitif. Une signalétique bien conçue et visible permettra de faciliter l'orientation des visiteur-euse-s et également de signaler et transmettre l'importance de ce nouveau lieu.

6.2.4 Déménagement

La bibliothèque Adultes se trouvant actuellement dans un monument classé sans ascenseur, le déménagement doit se faire à main dans des contenants adaptés ce qui renchérit les coûts.

Selon le devis de l'entreprise L&L Déménagements SA, les déménagements des deux sites de la Bibliothèque sont estimés à CHF 32'682.97.–.

Le déménagement de la Ludothèque étant standard, il est évalué à CHF 5000.–.

6.2.5 Récapitulatif des coûts d'investissement

	en CHF TTC (Coûts uniques)
Aménagements spécifiques (intérieur et extérieur) et achat de mobilier	215'000
Installations réseau et informatique	40'000
Signalétique	20'000
Nettoyage et entretien – achat équipement de base SMM	12'000
Déménagement BN et Ludothèque	37'683
Divers et imprévus	20'000
Total	344'683

6.2.6 Comparatif avec le coût d'investissement d'un nouveau bâtiment – exemple du projet de la Médiathèque à Perdtemps

Le projet de Médiathèque à Perdtemps était évalué¹⁰ à MCHF 7,5 avec un amortissement sur 30 ans. Ce montant est issu d'une première étude de faisabilité dont le degré de précision est de plus ou moins de 30%.

Or, au-delà de l'impact sur le niveau d'endettement de la Ville d'une construction nouvelle autofinancée, il faut savoir qu'un tel investissement aurait aussi représenté une charge de fonctionnement d'environ CHF 490'000.– par an (intérêts, amortissement des investissements et nettoyage compris ; entretien du bâtiment non compris).

Le départ de l'Ecole Moser est une opportunité à saisir. Le fait d'être locataire permet non seulement à la Ville de ne pas recourir davantage aux emprunts pour investir elle-même, mais également de se libérer des travaux d'entretien et de rénovation qui incombent au propriétaire.

La réunification des deux sites de la Bibliothèque de Nyon et de la Ludothèque représente quant à elle une charge de CHF 344'162.–/an (intérêts, amortissement des investissements et nettoyage compris).

7.Aspects du développement durable

7.1 Dimension économique

Une bibliothèque–ludothèque qui devient un véritable tiers-lieu a un impact économique significatif sur la communauté. En tant que lieu de vie et d'échanges culturels et sociaux, elle attire un public diversifié. Cette fréquentation favorise les commerces environnants dont le centre commercial de la Combe et les cafés et restaurants du quartier, grâce à une augmentation du flux de visiteur-euse-s. Elle accroît donc l'attractivité du centre-ville. De plus, en offrant des espaces de travail et d'étude en silence ou en groupe et des ressources numériques, elle soutient les entrepreneur-euse-s et les travailleur-euse-s indépendant-e-s, contribuant à la création d'emplois et à l'innovation locale. Enfin, en facilitant l'accès à l'éducation et à la formation continue, elle élève le niveau de compétence de la population, renforçant ainsi la compétitivité économique de la région.

L'effort financier consenti est en adéquation avec l'amélioration d'un service public très apprécié. L'investissement est limité, en effet le mobilier en état est récupéré.

7.2 Dimension sociale et participative

La Bibliothèque de Nyon et la Ludothèque ont un rôle culturel, social et éducatif d'importance. Elles jouent un rôle crucial dans la promotion de l'égalité d'accès à l'information et à la culture. Elles sont des lieux de démocratisation du savoir où chaque citoyen-ne, indépendamment de son origine socio-économique, peut accéder à des ressources éducatives et culturelles variées.

Une Bibliothèque-Ludothèque tiers-lieu est aménagée comme un véritable espace public et est conçue pour accueillir un large public au-delà des lecteur-rice-s.

Elle favorise également l'inclusion sociale en offrant des programmes adaptés à différents groupes, tels que les enfants, les personnes âgées, les personnes en situation de précarité, d'handicap ou d'exil. Par ses initiatives, elle crée des opportunités de participation citoyenne (telles que les cafés numériques, la grainothèque ou le *tour de shopping éthique à Nyon* prévu

¹⁰ En 2021, dans le cadre du Préavis N° 2021/7 Parc Perdtemps

en septembre 2024, etc.), renforçant ainsi le lien social et le sentiment d'appartenance à la communauté.

De plus, elle encourage le dialogue et la compréhension mutuelle à travers des événements culturels et des ateliers participatifs (par exemple *Voi.es.x de résistance* qui aura lieu en août 2024 ou les cercles de lecture)

En outre, la Bibliothèque est un pôle d'échange important à travers ses multiples collaborations avec les autres services de la Ville, les autres institutions et acteurs et actrices culturelles de la place. En 2023 et début 2024, la Bibliothèque a organisé plus de 80 événements ou rendez-vous réguliers, à la bibliothèque et hors les murs, par exemple au Château de Nyon, au bar La Parenthèse, à la Salle des Marchandises ou à l'espace eeeeh !.

La Bibliothèque de Nyon a tissé des partenariats avec l'unité Plan climat et durabilité, le Service de la cohésion sociale, le Service de l'environnement, Bibliomedia, les éditions Ripopée, le Bureau des Questions Importantes, l'association Lettres Frontière, La Nuit est belle, l'Usine à Gaz, Pro Senectute Vaud, la Ludothèque Nyon Région, Visions du réel, le Festival du film vert, Terrasses sans Frontières, Demain La Côte, etc.

Enfin, l'existence de bibliothèques tiers-lieux témoigne de l'engagement politique envers la culture et l'éducation, montrant une volonté de construire une société plus équitable, instruite et solidaire. Elles sont des piliers de la politique culturelle locale, reflétant les valeurs de diversité, d'inclusion et de participation citoyenne.

La réunification des deux sites de la Bibliothèques et de la Ludothèque contribuera ainsi au développement de la qualité de vie des Nyonnais-es et des habitant-e-s de toute la région.

7.3 Dimension environnementale

La Combe bénéficiant d'une situation exceptionnelle au centre-ville et proche de la gare, très accessible à pieds ou en transport public, la fréquentation du lieu limite fortement la nécessité de trajets motorisés réduisant l'empreinte écologique associée au transport. De plus, en centralisant les services de la Bibliothèque et de la Ludothèque, les usager-ère-s bénéficieront d'un accès facilité à une gamme complète de services en un seul lieu, réduisant ainsi les déplacements de leurs publics.

Ce projet met également l'accent sur la récupération de mobilier et de matériel (tels que des panneaux d'insonorisation), et collaborera avec des entreprises locales pour les travaux de serrurerie et de menuiserie. Cette approche soutient l'économie régionale tout en minimisant l'impact environnemental lié au transport et à la production de nouveaux équipements.

8. Conclusion

L'opportunité rare qui se présente de réunir dès maintenant les deux sites de la Bibliothèque de Nyon et la Ludothèque à la Combe sur plus de 1200m² au cœur du centre-ville est à saisir.

La mutualisation des ressources humaines et des espaces qu'elle permet, ainsi que l'augmentation des mètres carrés à disposition, aura un impact important sur les prestations que la Bibliothèque pourra fournir à la population, sur les conditions de travail de son personnel et sur la mixité des publics qui pourront la fréquenter. Cette réunification a le potentiel de développer la Bibliothèque de Nyon et la Ludothèque comme tiers-lieu dès aujourd'hui dans la continuité de ce qui avait été imaginé à Perdtemps, avec une offre en animations, médiation culturelle, gaming, à la hauteur des attentes contemporaines et pour la population de tout âge de la Ville de Nyon et plus largement de toute la région.

La démarche participative initiée en 2023 en lien avec le projet de la place Perdtemps a souligné l'importance des espaces dédiés aux rencontres tout autant qu'aux découvertes culturelles dans un cadre intimiste. Les ateliers ont mis en lumière le besoin de passer de la lecture au jeu, la nécessité d'espaces modulables et l'importance d'un mobilier diversifié pour une approche ludique des documents, en particulier pour les enfants.

Parallèlement, au printemps 2023, la Bibliothèque a recueilli les avis des usager-ère-s via un « feedback wall ». Beaucoup de commentaires positifs ont été recueillis, ainsi que des éléments négatifs déjà établis, à savoir les horaires d'ouverture trop restreints, le manque d'ascenseur à la bibliothèque des Adultes et l'excès de bruit à la bibliothèque Jeunes publics¹¹. Le projet de la Combe répond à ces attentes, intégrant ces impulsions dans sa conception.

Ce projet permet d'encourager l'engouement du public et notamment des jeunes pour la lecture, tout en proposant de nouvelles expériences innovantes et en conservant les approches qui ont fait leurs preuves. Il s'inscrit dans les objectifs du rapport de politique culturelle 2021-2026 *Nyon Culture !* qui vise à développer les infrastructures culturelles pour affirmer Nyon comme une ville culturelle de premier plan. Il s'aligne plus largement avec les priorités de la Municipalité pour la législature actuelle, elle qui souhaite créer et promouvoir des lieux de rencontre et d'échange accessibles à tout le monde.

En somme, la réunification à la Combe permettra de créer sans attendre un espace culturel vivant et inclusif, en adéquation avec l'époque, renforçant le rôle de Nyon en tant que ville dynamique et accueillante.

¹¹ [nyon.ch](#) > Vivre à Nyon > Culture, festival, manifestation > Bibliothèque > Nos articles > Feedback wall - À votre avis ?

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Nyon

vu le préavis N° 2024/153 concernant la Réunification des deux sites de la Bibliothèque de Nyon (Adultes et Jeunes publics) et de la Ludothèque à la Combe,

ouï le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 344'863.– TTC pour financer les déménagements des deux sites de la Bibliothèque de Nyon et de la Ludothèque et les aménagements intérieurs et extérieurs des locaux de la Combe, la signalétique et l'achat de matériel d'entretien adéquat ;
2. de porter ce montant en augmentation du compte N° 9143.20 - *Dépense du patrimoine administratif*, dépense amortissable en 10 ans ;
3. d'autoriser la Municipalité à procéder à la démolition du bâtiment ECA 2234 situé à la rue des Marchandises 2 ;
4. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 198'000.– TTC pour financer la démolition du bâtiment ECA 2234 et le réaménagement du terrain ;
5. de prendre acte que la Municipalité inscrira, dès l'année d'ouverture du site de la Combe, un montant annuel de CHF 292'800.– au budget de fonctionnement du Service de culture pour le loyer et les charges locatives ;
6. de prendre acte que la Municipalité inscrira, dès l'année d'ouverture du site de la Combe, un montant annuel de CHF 8'000.– au budget de fonctionnement du Service des sports, manifestations et maintenance pour l'entretien du site ;
7. de prendre acte que la Municipalité inscrira, dès l'année d'ouverture du site de la Combe, un montant annuel de CHF 2'000.– au budget de fonctionnement du Service de l'environnement pour l'entretien de la végétation de la terrasse du rez ;
8. de prendre acte que les différents soutiens financiers issus de la recherche de fonds de la Ludothèque viendront réduire les coûts d'investissements correspondant aux aménagements de ladite Ludothèque et des espaces communs (au ratio correspondant).

NYON · PRÉAVIS N° 2024/153 AU CONSEIL COMMUNAL

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 3 juin 2024 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :



Le Secrétaire :

Daniel Rossellat

P.-François Umiglia

Annexes

- Fiche d'investissement
- Axonométrie du rez-de-chaussée – Bibliothèque de Nyon à la Combe

FICHE D'INVESTISSEMENT

PREAVIS No. 2024/153

Réunification de la Bibliothèque et de la Ludothèque

Date: Nyon le

05.06.2024

Demande d'un crédit de réalisation de CHF 344'683.- TTC pour l'exploitation

Situation des préavis au 05.06.2024	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Total des préavis votés par le Conseil communal	5 252 306	30 968 925	35 018 470	25 990 523	117 116 143	6 156 000

Situation des emprunts au 05.06.2024	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Plafond d'emprunt selon préavis N°2021/15	360 000 000	360 000 000	360 000 000	380 000 000	380 000 000	380 000 000
Emprunts au 1er janvier	289 000 000	297 500 000	291 300 000	284 928 000	298 156 000	297 584 000
Evolution des emprunts durant la période +/-	8 500 000	-6 200 000	-6 372 000	13 228 000	-572 000	-3 000 000
Emprunts fin période/date du jour	297 500 000	291 300 000	284 928 000	298 156 000	297 584 000	294 584 000

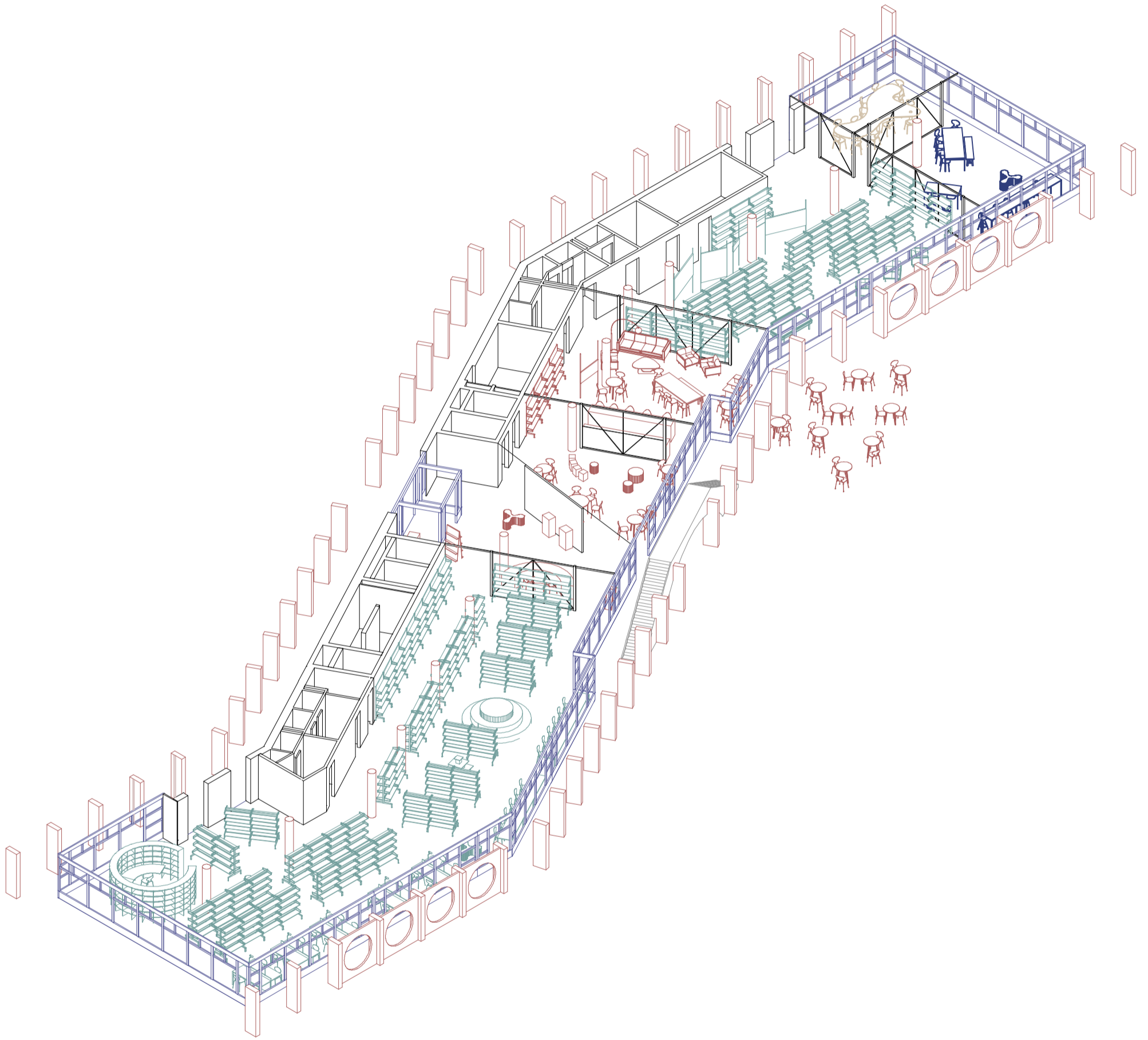
Cautionnements et garanties	
Plafond (préavis N°2021/15)	30 000 000
Caution activée	-9 680 100
Caution demandée	0
Disponibles	20 319 900

Dépenses et recettes d'investissement	CHF	Estimation des dépenses d'investissements nets					
		2024	2025	2026	2027	2028	2024-2028
Descriptif/Libellé							
Aménagement et matériel	344 683	114 894	229 789	0	0	0	344 683
Total de l'investissement	344 683	114 894	229 789	0	0	0	344 683

Estimation amort.	
Durée ans	Montant Amortiss./an
10	34 468
Total	34 468

Financement du préavis	CHF
Budget de fonctionnement:	
Trésorerie courante	
Investissement:	
Emprunts	344 683
Total des besoins en financement	

Coûts d'exploitation	Libellé / années	Estimation des coûts d'exploitation					
		2024	2025	2026	2027	2028	2024-2028
Coût total d'exploitation		2 298	367 544	344 162	344 162	344 162	1 402 327
Intérêts en %	2,00%	2 298	6 894	6 894	6 894	6 894	29 873
Entretien et loyer		0	162 650	302 800	302 800	302 800	1 071 050
Démolition		0	198 000	0	0	0	198 000
Amortissements		0	0	34 468	34 468	34 468	103 405
Personnel supp. en CHF		0	0	0	0	0	0
Personnel supp. en EPT		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes		0	0	0	0	0	0
Recettes		0	0	0	0	0	0
Coûts nets d'exploitation		2 298	367 544	344 162	344 162	344 162	1 402 327



emixi architectes
 rue de Sébeillon 9b
 CH-1004 LAUSANNE

www.emixi.ch
 pr@emixi.ch
 078 811 00 39

131_LA COMBE

Commune de Nyon

Aménagement d'une bibliothèque municipale

PARCELLE	n°474	FORMAT	A4
AVANT-PROJET		ÉCHELLE	1:200
DESSIN	AXONOMETRIE	DATE	20.05.2022
		AUTEUR	PR
		MODIFICATIONS	